



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques
Contentieux
Tél. 04 94 36 36 74

DECISION MUNICIPALE N° 2025/118/A.J.

Visa de M. Christophe LOGEAIS,
Directeur des Affaires Juridiques

Affaire suivie par Sandie L'HERMITTE
Chef du Service Contentieux

DECISION

PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI, MAIRE DE TOULON, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Recours devant le Conseil des Prud'hommes déposés par Messieurs VEYRUN et KONATE (CTX 2025-32)

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, décide d'ester en Justice, en défense, dans l'affaire visée en objet. Le Cabinet CHARREL, Avocats, domicilié 5, rue Boussairolles, 34000 MONTPELLIER, sera le représentant légal de la Commune, en application de la délibération du 3 mai 2023, enregistrée sous le numéro 2023/359/S, prise conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'arrêté n° 22/AR/55 du 3 mai 2023.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE

- 8 AOUT 2025

Pour le Maire de TOULON
L'Adjoint délégué
Mohamed MAHALI



TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE

18 AOUT 2025

PUBLIE LE **18 AOUT 2025**

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DECISION MUNICIPALE N.2025/118/AJ - Recours devant le Conseil des Prud'hommes déposés par Messieurs VEYRUN et KONATE (CTX 2025-32)

Date de transmission de l'acte : 18/08/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 18/08/2025

Numéro de l'acte : DECI2025118AJ ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20250808-DECI2025118AJ-AR

Date de décision : 08/08/2025

Acte transmis par : Pauline BONALDI ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes